



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

Bondéelle, O.D.

Citation

Bondéelle, O. D. (2015, May 13). *Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof*. LOT dissertation series. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Version: Corrected Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/32972>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/32972> holds various files of this Leiden University dissertation.

Author: Bondéelle, Olivier

Title: Polysémie et structuration du lexique : le cas du wolof

Issue Date: 2015-05-13

CONCLUSION GÉNÉRALE

Résultat de l'évaluation qualitative de la polysémie en wolof

Au cours de notre étude, nous avons proposé une nouvelle méthode de description du lexique, fondée sur la nature analogue des relations entre lexies dans le système lexical. Son originalité est de montrer que la polysémie est similaire à d'autres relations, comme la conversion. Par rapport à d'autres méthodes qui proposent un modèle spécifique pour décrire la polysémie, l'intérêt de la nôtre est de disposer d'un modèle qui unifie la description des différentes relations dans le système lexical, et de rendre ainsi la description de la polysémie plus économique.

Nous avons utilisé les propriétés de l'analogie pour le montrer. L'analogie établit un rapport entre des relations différentes : elle est ainsi bien adaptée à notre entreprise. Pour présenter les résultats que nous obtenons à la fin de ce travail, il est utile de rappeler les objectifs que nous nous sommes fixé et que nous avons annoncés dans l'introduction générale.

L'objectif général est de comparer la polysémie aux autres relations dans le lexique, pour savoir si la polysémie est un procédé en soi, qui mérite un traitement différent d'autres relations, comme la dérivation ou la conversion. Les résultats que nous obtenons montrent que les liens de polysémie que nous avons décrits sont analogues à des liens d'autres relations. Nous en déduisons qu'un même lien peut être encodé par des procédés différents, et que la modélisation des différentes relations doit, en toute rigueur, être du même type. S'il est évident que la dérivation met en relation deux signèmes lexicaux, il en est alors de même pour la polysémie. Cette analogie permet ainsi de justifier *a posteriori* le découpage d'un signème polysémique en deux signèmes différents, que nous avons appelés lexies. L'analogie de la polysémie et des conversions nominales du wolof a été très éclairante de ce point de vue.

Rappelons le principe de la conversion nominale du wolof. Chaque nom du wolof est associé à un morphème de classe nominale, comme le nom SAXAAR 'train', qui est associé au morphème de classe nominale *g-*. Certains lexèmes nominaux ont le

même signifiant, mais sont associés à des morphèmes de classe différents. Ainsi, le lexème SAXAAR 'fumée' est associé au morphème de classe *s-*, et non au morphème *g-*. Dans ce cas, le changement de combinatoire accompagné d'un changement de sens montre clairement que la conversion nominale met en relation deux signes SAXAAR de même signifiant. Nous avons décomposé le signifié de ce lien de conversion par la proposition 'quelque chose est fait par quelqu'un avec une autre chose' (cf. 9.4.3.). Nous avons souligné que ce lien est équivalent au lien de polysémie qui lie les deux lexies XAALIS₁ 'métal d'argent' et XAALIS₂ 'monnaie' (qui ont le même morphème de classe *b-*), puisque le sens 'monnaie' peut être décomposé par 'quelque chose fait par des personnes avec (XAALIS₁ 'métal')'.

Nous avons comparé d'autres cas de conversion à des lectures différentes d'un nom monosémique. Rappelons qu'il s'agit de conversions marquées par le morphème de classe nominale *s-*, qui prend dans ce cas des valeurs de partitif ou de diminutif. Le nom CÉEB 'riz' (morphème de classe *b-*) peut ainsi se combiner au morphème de classe *s-*. Ce changement de combinatoire ne s'accompagne pas d'un changement de sens lexical, puisque la combinaison *as céeb* est associée à une lecture partitive du nom comme 'portion de riz', ou à une lecture de diminutif péjoratif comme 'semblant de riz' (cf. 9.4.2.). Nous avons décrit les deux occurrences de *céeb* dans les combinaisons avec les morphèmes de classe *b-* et *s-*, comme deux lectures d'une même lexie. Nous avons comparé ces deux lectures aux deux interprétations possibles de noms d'émotion comme MER 'colère' (morphème de classe nominale *m-*). Selon sa compatibilité ou non avec les formes du pluriel, le nom peut être interprété comme un type d'émotion, ou comme une manifestation de l'émotion, « une instance » de l'émotion (cf. 8.2.5.). Autrement dit, le nom peut avoir une lecture d'une entité massive, ou d'une entité comptable. Il s'agit alors d'une conversion massif *versus* comptable. Dans le cas de la conversion nominale (exemple du nom CÉEB 'riz'), comme dans le cas de la conversion massif *versus* comptable, le sens lexical du nom ne change pas. C'est pourquoi nous n'avons produit qu'une unique définition du nom MER 'colère'.

Enfin, nous avons pris en compte un facteur déterminant pour reconnaître une continuité entre la polysémie et la conversion nominale. Il s'agit de la production d'énoncés qui associent à un nom un unique morphème de classe nominale, le morphème *b-*. Ce fait est massif en wolof contemporain. Il est dû au développement d'un wolof urbain qui fait un usage indifférencié des classes nominales. Ainsi, le nom GARAB se combine avec les deux morphèmes de classes *g-* et *b-*. Combiné au premier, le nom dénote l'espèce végétale de l'arbre. Combiné au second, il peut

référer soit à l'arbre, soit au médicament issu de l'arbre. Il est possible de traiter ce cas soit comme de la conversion nominale par l'alternance de classe, soit comme un cas de monosémie, par la généralisation sémantique de la signification associée au morphème de classe *b-* (cf. 9.4.5.).

Ce que nous retirons de ces comparaisons, c'est que la reconnaissance d'un lien de polysémie peut être justifiée par la comparaison avec un lien analogue qui connecte deux lexies par un procédé morphologique. *A contrario*, des interprétations différentes en contexte d'un même sens d'une unité lexicale, peuvent être comparées à des interprétations analogues également obtenues par un procédé morphologique. Nous avons donné des exemples qui concernent la catégorie verbale. Rappelons par exemple que l'ajout du suffixe *-u* de voix moyenne du wolof à un verbe peut donner lieu à plusieurs lectures, suivant le type de verbe auquel il se suffixe (cf. 9.4.1.). Avec un verbe causatif comme DAAN 'faire tomber', le suffixe de voix moyenne produit une lecture de l'événement que nous appelons « décausative » (DAANU 'être tombé'). Alors qu'avec un verbe qui dénote une transition comme UBBI 'ouvrir', le suffixe de voix moyenne produit une lecture « inchoative » (UBBIKU 's'ouvrir'). Nous avons comparé les interprétations possibles de l'événement dénoté par le verbe DAAN, à celles produites par les contextes d'emplois d'un verbe comme DAMM 'casser'. Il peut tantôt être interprété comme un verbe d'action, tantôt comme un verbe d'état. Et nous avons conclu que dans le cas de l'alternance aspectuelle, comme dans le cas du verbe avec ou sans voix moyenne, le sens lexical du verbe ne change pas.

Nous pouvons alors compléter notre réflexion sur l'analogie de la polysémie et d'autres relations. Si la polysémie est plutôt analogue à la conversion d'une lexie en une autre lexie, la monosémie est plutôt analogue aux effets d'un morphème qui marque une catégorie flexionnelle.

Le wolof, notre langue d'étude, s'est révélée être un terrain propice à notre investigation. La langue est dotée d'une riche morphologie, qui permet de connecter les lexies selon divers procédés (affixation, alternance consonantique, conversions de classe nominale, composition morphologique). Tous ces procédés peuvent être comparés soit à des cas de polysémie, soit à des exemples d'un unique sens qui donne lieu à différentes interprétations en contexte.

Notre parcours nous a mené de la catégorisation des signes lexicaux dans le lexique wolof, à l'extraction d'analogies entre relations dans le système lexical. Rappelons les étapes de ce parcours.

De la catégorisation des signes à l'analogie des relations

En introduction générale de notre travail, nous avons situé son contexte. La question catégorielle étant au centre de la caractérisation du lexique wolof, nous avons décidé de débiter notre étude par une esquisse du profil général du lexique de cette langue, avec la perspective de la catégorisation des signes linguistiques.

La première partie a consisté à identifier les catégories lexicales du wolof (nom, verbe, adverbe), et à discuter la question catégorielle pour des ensembles de signes de même signifiant, mais de distribution syntaxique différente. Cela a demandé de présenter les éléments fondamentaux de la grammaire du wolof. Cette première partie est divisée en trois chapitres.

Le chapitre 1 a été l'occasion de montrer que les noms et les verbes du wolof sont clairement identifiables, notamment par leur distribution syntaxique différente. Nous nous sommes d'abord appuyé sur la reconnaissance des positions syntaxiques occupées par les signes dans des constructions que nous avons caractérisées. Nous avons ensuite souligné que les lexèmes nominaux et verbaux ne se combinent pas aux mêmes signes grammaticaux, ce qui montre que les catégories flexionnelles des verbes et des noms sont différentes²⁴. Nous avons pourtant relevé des énoncés qui illustrent la compatibilité de certains noms avec la position de tête syntaxique (celle de Y) dans la construction [X *di* Y] que nous avons appelée construction attributive (cf. 1.4.1.), et dans la construction [X *da*-personne-*y* Y] que nous avons appelée construction prédicative (cf. 1.4.2.), alors que ces positions sont typiquement instanciées par des verbes. Ces noms dénotent notamment des catégories socio-professionnelles, ou des membres de ces catégories comme le nom GÉWEL (morphème de classe *g*-) qui dénote le griot. Nous avons d'autre part souligné que les noms JIGÉEN 'femme' (morphème de classe *j*-), GÓOR 'homme' (morphème de classe *g*-), et NIT 'être humain' (morphème de classe *k*-) ont un emploi qualificatif dans les constructions [N *cl-u* Qual], où ces trois noms instancient Qual ; alors que ces positions sont occupées typiquement par des verbes appelés verbes de qualité (cf. 1.4.3.). Ces trois faits n'avaient pas encore été simultanément analysés pour le wolof. De ces trois remarques, nous avons déduit qu'une petite zone du lexique regroupe des lexèmes des deux catégories. Ceux-là dénotent un attribut (fonction

24 Il est utile de rappeler qu'il ne s'agit pas de flexion à proprement parler, car la forme des lexèmes ne change pas. Nous étendons le terme de catégorie flexionnelle à un paradigme fermé indissociable d'une catégorie lexicale (cf. 2.2.5. et 3.6.).

socio-professionnelle, genre, qualité). Nous avons caractérisé cette zone comme une zone de fluidité catégorielle. Elle est occupée typiquement par des adjectifs en français. Nous avons d'ailleurs souligné l'absence d'adjectifs en wolof, car les lexèmes qui ont la fonction qualificative se comportent comme des verbes.

Nous avons ensuite présenté les lexèmes, qui, en emploi verbal ou en emploi nominal, ont le même signifiant. Nous avons discuté la question catégorielle, et nous avons argumenté contre une vision précatégorielle du lexique, selon laquelle les signes lexicaux se catégorisent dans le discours. Nous nous sommes appuyé sur les critères proposés par Evans et Osada (2005) pour reconnaître de la précatégorialité, et le critère de la non-prédictibilité des sens des lexèmes à partir de leur catégorie lexicale a été déterminant. L'exemple le plus significatif est celui de *ndaw* associé à la notion de petitesse (cf. 5.2.6.). Six signes ont ce même signifiant, dont cinq sont de catégorie nominale ('jeunesse', 'les jeunes', 'jeune femme', 'virginité', 'messenger'), et une est de catégorie verbale ('être petit'). Cet exemple a illustré que les trois derniers sens au moins ne sont pas prédictibles à partir du sens du verbe. Nous avons caractérisé ce fait du wolof comme de la conversion catégorielle (cf. 1.5.).

Les chapitres 2 et 3 nous ont permis d'affiner les catégories lexicales du nom (chapitre 2) et du verbe (chapitre 3) en présentant leurs catégories flexionnelles. Nous avons souligné que les morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles du nom en wolof s'agglutinent à d'autres morphèmes appelés morphèmes de classe nominale. Nous avons présenté les cinq catégories flexionnelles suivantes : la définitude, le nombre, la localisation, la quantification, la qualification, la possession. Nous avons présenté les dix morphèmes de classes nominales (*b-*, *g-*, *j-*, *k-*, *l-*, *m-*, *s-*, *w-* pour le singulier et *y-*, *ñ-* pour le pluriel), qui se combinent avec chacun des noms du wolof. Nous avons mis en garde contre les tentatives maintes fois répétées de chercher une signification précise à ces morphèmes de classe. Nous avons au contraire plaidé pour l'observation de deux faits. Le premier est le fait que des noms peuvent être employés sans morphèmes de classe. Nous avons souligné les deux interprétations apportées par le nom nu : 'espèce de chose' (générique) et 'matière' (massif). Le deuxième fait que nous avons présenté est le fait que des morphèmes de classe peuvent avoir un emploi pronominal. Cinq morphèmes sont concernés : *b-*, *k-*, *l-* auxquels nous avons ajouté les morphèmes *f-*, et *n-*. Nous avons présenté les notions très générales associées à ces morphèmes dans les emplois pronominaux : le temps, le lieu, l'humain, l'inanimé, la manière. Agglutinés aux morphèmes de localisation et de qualification, ces morphèmes de classe ont un emploi de pronom relatif sans antécédent, ou sont encore employés avec une

fonction anaphorique. Nous avons appelé ces combinaisons des pronoms intégratifs, en nous appuyant sur les analyses de Le Goffic (1993). De ces deux faits, nous avons jugé qu'il est préférable de s'attacher à décrire et à analyser les significations associées aux changements de combinaisons des noms avec les morphèmes de classe, plutôt que de chercher les significations des morphèmes de classe eux-mêmes.

Nous avons proposé une nouvelle terminologie pour nommer les morphèmes qui marquent les catégories flexionnelles du verbe, et les formes analytiques résultantes de leurs agglutinations. Nous avons par exemple identifié un seul morphème d'emphase, le morphème *-a-*, que nous avons lui-même appelé le morphème emphatique, et nous avons mis en évidence la décomposition morphologique des modaux du wolof. Les formes finies du verbe dans lesquelles *-a-* apparaît ont été distinguées selon la fonction syntaxique du signe qui est emphatisé, ou selon sa catégorie. Ainsi, si nous avons gardé le terme d'emphatique du complément, nous avons changé celui d'emphatique du sujet en emphatique du nominal. Et nous avons changé le terme d'emphatique du verbe en emphatique du prédicat. Nous nous sommes appuyé sur des énoncés attestés qui illustrent que dans la construction appelée traditionnellement l'emphatique du sujet, des signes qui n'ont pas la fonction de sujet peuvent aussi être emphatisés. De même, dans la construction dite de l'emphatique du verbe, des noms qui ont la position syntaxique typique d'un prédicat peuvent aussi être emphatisés.

Nous avons argumenté pour ne reconnaître que quatre classes de verbes (verbes d'action, verbes d'état, verbes de qualité et verbes de changement d'état), identifiables par les valeurs de morphèmes dans les formes finies, et par la compatibilité des formes avec les classes de verbes. Nous nous sommes appuyé sur trois critères pour identifier les classes de verbes : les critères de la dynamicité, de la ponctualité et de la compatibilité avec le parfait. Nous avons remarqué qu'un unique test, qui consiste à examiner la valeur du morphème de l'aspect inaccompli lorsqu'il est combiné au verbe, permet de vérifier les deux premiers critères (dynamicité et ponctualité). Nous avons d'abord rappelé la remarque de Church (1981) : la plupart des verbes du wolof sont compatibles avec le morphème de l'aspect inaccompli. Et nous avons souligné celle de Robert (1991) : les valeurs de ce morphème sont aspecto-temporelles avec des verbes d'action, et aspecto-modales avec des verbes d'état. Les verbes que nous avons appelés verbes de changement d'état ont été caractérisés par des alternances aspectuelles et par des alternances de régime spécifiques. Ils peuvent tantôt être lus comme des verbes d'action dans une

interprétation dynamique de l'événement auquel ils font référence, tantôt comme des verbes d'état dans une interprétation statique. Nous avons donné l'exemple du verbe TOOG ('s'asseoir', 'être assis'). L'alternance peut aussi se traduire par le régime du verbe : un verbe peut alors être intransitif lorsqu'il est interprété comme un état, et transitif lorsqu'il est interprété comme un événement dynamique. Nous avons alors donné l'exemple de XALAAAT ('penser', 'penser à').

Grâce à cette première partie, nous avons montré comment se caractérise la catégorisation des noms et des verbes dans le lexique du wolof. Nous avons aussi présenté les cas de conversions catégorielles dans le chapitre 1, de conversions de classes nominales dans le chapitre 2, et d'alternances verbales au chapitre 3. A la fin de cette première partie, nous avons rappelé les remarques de Sauvageot (1965) et de Robert (1998), sur la combinaison des verbes et des noms avec les morphèmes *-i/-a/-u-*, qui marquent la localisation spatiale dans le domaine nominal, et la situation temporelle dans le domaine verbal. Cette similitude nous a incité à adopter une méthodologie de description du lexique, apte à traiter les changements de catégories et de sous-catégories, que nous avons observés tout au long de cette première partie.

L'enjeu de la deuxième partie a été de proposer une méthodologie, non seulement apte à traiter les faits de catégorisation des signes linguistiques que nous avons présentés dans la première partie, mais aussi de répondre aux objectifs que nous nous sommes fixé dans l'introduction générale du travail, qui est de comparer la relation de polysémie aux autres relations à l'intérieur du lexique.

Le chapitre 4 nous a permis d'envisager différentes options pour décrire le lexique. Nous avons constaté qu'une décomposition fine du sens permet de capturer avec précision le sens, et de distinguer les différentes acceptions d'un lexème. Mais nous avons reconnu que le traitement continu du sens a des avantages. Premièrement, une décomposition suffisamment fine des événements (cf. 4.4.2.) permet d'unifier le traitement du sens pour des verbes qui se réalisent dans des constructions différentes. Deuxièmement, des principes généraux comme le principe de métonymie, permettent de traiter efficacement des exceptions à des règles trop générales dans le domaine nominal. (cf. 4.4.3.). Troisièmement, nous sommes attentif aux données du wolof qui militent pour reconnaître une existence linguistique à des unités qui subsument la catégorisation lexicale, comme les ensembles de lexèmes verbaux et nominaux reliés par conversion catégorielle (cf. 1.5.). Nous avons choisi une position médiane, qui consiste à décomposer finement

le sens, tout en « coiffant » les différentes interprétations sous un unique sens quand cela nous semblait possible.

Au chapitre 5, nous avons envisagé le lexique comme un système structuré, composé de signes lexicaux, et de relations qui les connectent, sur le modèle du système lexical du français, développé en MTT par une équipe dirigée par Alain Polguère à Nancy. Dès le début de ce chapitre, nous avons noté que les signes linguistiques s'organisent en ensembles de signes. Nous avons donné les exemples de la possible allomorphie d'un morphème, et de la polysémie d'un lexème. Nous avons alors adopté le terme de signème proposé par Kahane et Gerdes (en prép., pour désigner tout ensemble maximal de signes de signifiants similaires ou apparentés, et de sens aussi apparentés (cf. 5.2.1.). Nous avons alors présenté et défini les signèmes du système lexical que nous décrivons. Nous avons reflété notre position médiane dans le traitement du sens discret *versus* continu, en présentant la lexie en deux temps. Nous avons appelé les sens des lexèmes ses acceptions, et le signème qui les incarne la lexie. Le couple lexème-lexie reflète notre adoption du traitement discret du sens dans le lexique : chaque sens est identifié. Alors que le couple lexie-construction illustre le traitement continu du sens : une lexie peut instancier une variable dans deux constructions différentes. Ce cinquième chapitre a été l'occasion de définir les ensembles de lexèmes de même signifiant, de sens apparentés, mais pas nécessairement de même catégorie lexicale, comme des hyperlexèmes polycatégoriels, en empruntant ce terme au lexicographe anglo-saxon Burchfield (1987). Cette notion d'hyperlexème nous a permis de reconnaître l'existence linguistique des groupes de lexèmes que nous avons présentés au chapitre 1 (cf. 1.5.). La seconde partie de ce chapitre a présenté les types de relations du système lexical. Nous avons notamment montré que comme les signes lexicaux, les relations s'organisent en ensembles. Nous avons pris l'exemple de la relation d'intensification, qui peut se réaliser de plusieurs manières en wolof. Avec des verbes d'action comme DEF 'faire', la relation se réalise par l'ajout du suffixe *-ar* qui signifie 'complètement'. Le signifié du verbe dérivé est 'fabriquer'. L'intensification peut aussi être réalisée par la combinaison d'un verbe de qualité, comme ÑUUL 'être noir', et d'un coverbe, comme KUUK 'très noir'. Par analogie avec les allomorphes, nous avons proposé que ces deux réalisations de la relation d'intensification soient en relation d'allomorphie (cf. 5.3.5.). Nous avons ainsi proposé d'étendre la notion de signe linguistique aux relations du système lexical, en ayant précisé qu'une relation comme telle n'a pas de signifiant (même si elle peut être marquée par un signe, comme c'est le cas de la dérivation). Et contrairement au signe lexical, les

ensembles qui instancient une relation s'organisent selon le signifié. Nous avons ainsi montré que la relation d'intensification rassemble ses réalisations par les procédés de dérivation et de combinaison. L'avantage de cette proposition est d'une part de légitimer les comparaisons entre relations, et d'autre part de traiter les relations comme un signe linguistique, avec possibilité de décomposer son signifié. La dernière partie de ce chapitre a mis en place le modèle simple qui permet de comparer les relations. Nous avons utilisé les propriétés de l'analogie, qui est bien adaptée puisqu'elle précise la nature du rapport entre quatre termes pris deux à deux. Nous avons représenté ces rapports par le rectangle analogique, popularisé en linguistique par Saussure (cf. 5.4.). Nous avons ensuite proposé d'extraire des relations leurs signifiés, et de formaliser la décomposition du signifié extrait des relations en NSM.

Ce long résumé montre ainsi le parcours qui nous a amené à décomposer le sens de signes lexicaux avec une grande granularité. Cela nous a permis d'abord de distinguer des cas de polysémie, des cas de multiples interprétations en contexte d'un unique sens. Cela nous a permis ensuite de montrer que des liens de polysémie sont analogues à des liens de conversion nominale du wolof. Nous avons pu ainsi faire une évaluation qualitative de la polysémie selon les rapports que les liens de polysémie entretiennent avec les liens dans d'autres relations à l'intérieur du lexique. Nous avons présenté les résultats de cette évaluation à la précédente section de cette conclusion générale.

Recherches futures

Outre le fait que notre méthode de description du lexique wolof peut être appliquée à d'autres langues, cette recherche nous a ouvert un horizon sur la typologie des langues. Il serait intéressant d'établir des corrélations entre le profil d'un lexique d'une langue, et les types de liens entre lexies encodés par les différents procédés linguistiques (dérivation, conversion, polysémie, construction). De ce point de vue, la forte cohésion de l'hyperlexème du wolof est un fait troublant. Nous avons constaté que des hyperlexèmes d'émotion comme MER qui réfère à la colère, RAGAL qui réfère à la peur, TIIS qui réfère à la tristesse, JAAXLE qui réfère à l'inquiétude, ou encore RÉCCU qui réfère au remords, illustrent une isomorphie des noms et des verbes. Les noms MER, RAGAL, TIIS, JAAXLE, RÉCCU donnent lieu à des conversions

massif *versus* comptable, tandis que les verbes de même signifiant donnent lieu à des alternances aspectuelles état *versus* action. Nous avons noté que ces conversions nominales et ces alternances verbales produisent les mêmes types de lectures ('un type de chose' *versus* 'une manifestation de cette chose' cf. 8.2.), et que ces hyperlexèmes sont donc monosémiques. Nous l'avons rendu par la production d'une unique définition pour chaque hyperlexème, avec cependant des cadres lexico-syntaxiques différents adaptés à la catégorie lexicale du lexème considéré. La prépondérance des hyperlexèmes dans le lexique du wolof, qui se caractérise par la grande fréquence des conversions, est un fait qui pourrait être rapporté aux cas peu nombreux de polysémie que nous avons relevés dans le lexique wolof, en particulier dans le domaine verbal.